

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION



00000003

CIRCULAIRE N° _____/MINFI/DGI/LRI/L DU

dg
20 MAR 2024

Précisant les modalités de mise en œuvre de la déclaration annuelle des revenus des contribuables non professionnels.

Table des matières

I. Le champ d'application de la réforme	3
A. Les personnes visées : la notion de contribuable non professionnel	3
B. Les revenus visés	3
C. La période de déclaration	4
D. Les critères de domiciliation fiscale	4
II. Les modalités de déclaration annuelle et de paiement de l'impôt sur le revenu par les contribuables non professionnels	5
A. Les modalités de déclaration	5
B. Les modalités de paiement	7
C. Le régime des sanctions	9
III. La gestion et le suivi des contribuables non professionnels	9
A. Les structures en charge du suivi fiscal des contribuables non professionnels	10
B. Les instruments de suivi	10
IV. La procédure de contrôle des déclarations des contribuables non professionnels	11
A. Les types de contrôle	11
B. L'encadrement des procédures de contrôle des contribuables non professionnels	11
C. Le recours au Comité qualité	12
V. Le contentieux de l'impôt des contribuables non professionnels	12

